

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
20 novembre 2017

L'an Deux Mil dix-sept, le 20 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

PRESENTS : Mesdames LACAILLE Isabelle et GONNET Marie-Claude, Messieurs, FORT Alain, LAPLACE Bruno, MAURON Bernard, LAHAYE Sébastien, PONCET Alain.

ABSENTS :

SECRETAIRE : Mme GONNET Marie-Claude.

I DEPART EN RETRAITE DE L'AGENT TECHNIQUE

A l'occasion du départ en retraite d'un agent, le conseil décide d'offrir des bons d'achat à hauteur de 150 €.

II CONTRAT PERSONNEL

Le conseil décide de renouveler le contrat de travail de l'agent administratif pour une durée de 1 an à raison de 17h/semaine à partir du 01 janvier 2018.

III PRIME DE FIN D'ANNEE

Le conseil décide d'octroyer au personnel une prime de fin d'année calculée en fonction du temps de présence de chaque agent.

IV ASSOCIATION DES MAIRES DU CANTONS DE CHAUSSIN

Mme le Maire explique au conseil que l'association des maires du canton de Chaussin est devenue inutile. Le conseil prend vote de sa dissolution et refuse d'adhérer à une éventuelle association.

V INFORMATIQUE

Le conseil prend connaissance du devis de l'entreprise B.A. BA pour l'achat d'un ordinateur portable pour l'école de Gatey. Le conseil approuve l'achat pour un montant de 949.90 € TTC.

VI DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET

A la demande de la Perception, le conseil décide de transférer, en fonctionnement, la somme de 400 € du compte dépenses imprévues de fonctionnement à celui des intérêts réglés à échéance (voir tableau ci-dessous).

	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	022	022	Dépenses Imprévues	-400	
	66	66111	Intérêts réglés à l'échéance		+400

Le conseil accepte cette modification

VII VENTE DES BOIS COMMUNAUX

Alain Fort informe le conseil des résultats de la vente des bois communaux qui s'est déroulée à Crançot. 77 m³ de chêne ont été vendus pour la somme de 10 382 € et 71 m³ de hêtre pour la somme de 4 420 €.

Séance levée à 22h

GATEY, le 20 novembre 2017.

